



PUBLICATION POST-AGO DU 29 DECEMBRE 2017

A la suite de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 décembre 2017, la Société Tunisienne de l'Air –TUNISAIR publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- Le Tableau d'évolution des capitaux propres après affectation.

I- LES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, et constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires..

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration sur l'activité de la société et sur l'activité du groupe ainsi que des rapports généraux des commissaires aux comptes, approuve les états financiers individuels et consolidés du Groupe Tunisair arrêtés au 31-12-2016 tels qu'ils ont été présentés, conformément aux dispositions de l'article 472 de la loi 2001-117 datée du 06 décembre 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales. Conformément aux dispositions de ces deux articles, l'assemblée générale ordinaire approuve les conventions citées dans le rapport des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, L'Assemblée Générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat net 2016	-165.480.727,176
+ Résultats reportés	-506.050.081,527
Solde	- 671.530.808,703
- Réserves légales	0
- Réserves à régime spécial	0
Résultat distribuable	0
Fonds social	0
Résultats reportés	- 671.530.808,703
Solde	0

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire et sur proposition du conseil d'administration approuve la nomination de :

- Monsieur Elyes M'Nakbi administrateur représentant l'Etat et Président Directeur Général à la place de Madame Sarra Rejeb.

- Monsieur Kamel Ben Miled administrateur représentant le Ministère de Transport à la place de Monsieur Habib Mekki.
 - Monsieur Naji Ben Othman administrateur représentant l'Office National du Tourisme Tunisien à la place de Monsieur Abdellatif Hamam.
 - Monsieur Habib Toumi administrateur représentant la Caisse Nationale de sécurité Sociale à la place de Monsieur Houcine Debbech.
- Et ce pour la période restante du mandat.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire et sur proposition du conseil d'administration approuve la nomination de :

- Monsieur Mansour Nasri administrateur représentant les petits actionnaires à la place de Monsieur Mohamed Lassoued.
- Cette résolution est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 209 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance de l'Assemblée Générale Ordinaire de la nomination de Monsieur Elyes M'Nakbi, dans le cadre de ses fonctions, en tant qu'administrateur et Président des Conseils d'Administration des sociétés suivantes :

- Tunisair Express
- Tunisair Handling
- Aviation Training Center of Tunisia (ATCT)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration est arrêté conformément aux procédures en vigueur, soit comme suit :

- Les membres représentant l'Etat: Le montant annuel par membre est arrêté à 5 000 dinars
- Les membres représentant les entreprises publiques: Le montant annuel brut pour chaque membre est fixé à 2 188 dinars
- Le membre représentant les petits porteurs : le montant annuel brut des jetons de présence est arrêté conformément au montant attribué à l'administrateur représentant les entreprises publiques ayant la fonction de directeur soit un montant de 2 000 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire a arrêté le montant des jetons de présence des membres du Comité Permanent d'Audit à 500 dinars par présence effective aux réunions dudit Comité, avec un plafond brut annuel de 3.000 dinars par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 32 des statuts de la société et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire approuve ce qui suit :

- La garantie d'un crédit de la filiale Tunisair Express d'un montant de 3 millions de dinars.
- L'obtention de deux crédits bancaires : un crédit d'exploitation de 8,8 millions de dinars et un crédit d'investissement de 10,2 millions de dinars qui seront rétrocédés à la filiale Tunisair Handling.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN

ACTIFS		
Exercice clos le 31 décembre	2016	2015
(En milliers de dinars tunisiens)		
Actifs Non Courants		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations Incorporelles	4 293	4 293
<i>Amortissements</i>	-4 152	-4 152
	141	141
Immobilisations Corporelles	2 436 196	2 511 574
<i>Amortissements</i>	-1 260 970	-1 344 811
	1 175 226	1 166 763
<i>Immobilisations Financières</i>	178 183	170 352
<i>Provisions</i>	- 97 347	-97 681
	80 836	72 671
Total des Actifs Immobilisés	1 256 203	1 239 575
Autres Actifs Non Courants	128 635	88 264
Total des Actifs Non Courants	1 384 838	1 327 839
Actifs Courants		
Stocks	4 704	3 705
<i>Provisions</i>	-427	-358
	4 277	3 347
Clients et Comptes Rattachés	525 080	442 706
<i>Provisions</i>	-134 190	-126 716
	390 890	315 990
Autres Actifs Courants	469 222	454 571
<i>Provisions</i>	-58 637	-51 072
	410 585	403 499
Actifs Non Courants destinés à être vendus	10 322	198 992
Placements et Autres Actifs Financiers	3 217	6 069
Liquidités et Equivalents de Liquidités	229 432	114 348
Total des Actifs Courants	1 048 723	1 042 243
TOTAL DES ACTIFS	2 433 561	2 370 083

BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Exercice clos le 31 décembre	2016	2015
(En milliers de dinars tunisiens)		
Capitaux propres		
Capital Social	106 199	106 199
Réserves	471 025	471 829
Résultats Reportés	-671 531	-506 050
Total Capitaux Propres Après affectation	-94 307	71 978
Passifs		
Passifs Non Courants		
Emprunts	829 071	834 898
Provisions pour risques et charges	64 332	54 246
Autres Passifs Non Courants	26 572	14 668
Total Passifs Non Courants	919 975	903 812
Passifs Courants		
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 247 975	735 739
Autres Passifs Courants	171 891	490 908
Autres Passifs financiers	188 027	167 646
Total Passifs Courants	1 607 893	1 394 293
Total des Passifs	2 527 868	2 298 106
Total des Capitaux Propres & Passifs	2 433 561	2 370 083

III- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(En milliers de dinars tunisiens)

(En milliers de dinars tunisiens)	Capital social	Réserve légale	Autres réserves et fonds d'investissement	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
RESULTAT DE L EXERCICE 2014					43 518	
SOLDE AU 31/12/2014 AVANT AFFECTATION	106 199	10 620	460 811	-478 206	43 518	142 942
AFFECTATION DU RESULTAT SUIVANT DECISION DE L AGO du 28 avril 2016				43 518	-43 518	
SOLDE AU 31/12/2014 APRES AFFECTATION	106 199	10 620	460 811	-434 688	0	142 942
RESULTAT DE L EXERCICE 2015					-71 362	
SOLDE AU 31/12/2015 AVANT AFFECTATION	106 199	10 620	461 209	-434 688	-71 362	71 978
AFFECTATION DU RESULTAT SUIVANT DECISION DE L AGO du 29 décembre 2016				-71 362	71 362	
DIVIDENDES DISTRIBUES						
SOLDE AU 31/12/2015 APRES AFFECTATION	106 199	10 620	461 209	-506 050	0	71 978
RESULTAT DE L EXERCICE 2016					-165 481	
SOLDE AU 31/12/2016 AVANT AFFECTATION	106 199	10 620	471 025	-506 050	-165 481	-94 307
AFFECTATION DU RESULTAT SUIVANT DECISION DE L AGO du 29 décembre 2017				-165 481	-165 481	
DIVIDENDES DISTRIBUES						
SOLDE AU 31/12/2016 APRES AFFECTATION	106 199	10 620	471 025	-671 531	0	-94 307

